

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013
N°23 TRAVAUX SUR LES MENUISERIES DU THEATRE CHARLES DULLIN - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE

DCM-2013-150
N° 23

ARRONDISSEMENT
DE CHAMBERY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBERY

VILLE DE
CHAMBERY

OBJET : TRAVAUX SUR LES MENUISERIES DU THEATRE CHARLES DULLIN -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

SEANCE DU 22 juillet 2013

L'an deux mille treize et le 22 du mois de juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Mme Bernadette Laclais, Maire.

Présents : 28

Danièle Bac-David, Pascal Barbe, Pierre Béranger, Louis Besson, Françoise Bovier-Lapierre, Hadjira Caba, Angela Caprioglio-Hisler, Marie-Thérèse Chassery, Sophie Coquemer, Michel Dantin, Xavier Dullin, Henri Dupassieux, Claude Fachinger, Michèle Ferrer, Charline Galea, Nicole Guilhaudin, Michel Haudry, Isabelle Herlin, Michel Julien, Bernadette Laclais, Luc Letoffe, Brigitte Masson, René Mathieu, Claudine Mourier, Laurent Ripart, Jean-Pierre Ruffier, Loïc Varnet, Marc Vilain

Absents : 2

Hugues Manouvrier, Corinne Townley

Délégations de Vote : 15

Yves Barboussat a donné pouvoir à Claudine Mourier, Françoise Dornier a donné pouvoir à Danièle Bac-David, Guy Fajeau a donné pouvoir à Sophie Coquemer, Jacques Garbolino a donné pouvoir à Bernadette Laclais, Xavier Guedel a donné pouvoir à Loïc Varnet, Houria Hedli a donné pouvoir à Michel Julien, Bernard Hofbauer a donné pouvoir à Jean-Pierre Ruffier, Claudine Laforgue-Durand a donné pouvoir à Angela Caprioglio-Hisler, Juliette Lehmann a donné pouvoir à Michel Haudry, Leïla Oufkir a donné pouvoir à Louis Besson, Christiane Bollon a donné pouvoir à Michel Dantin, François Cochet a donné pouvoir à Claude Fachinger, Isabelle Huni-Cordier a donné pouvoir à Xavier Dullin, Sylvie Koska a donné pouvoir à Françoise Bovier-Lapierre, Jean-Claude Trotel a donné pouvoir à Charline Galea

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Loïc Varnet, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2013
N°23 TRAVAUX SUR LES MENUISERIES DU THEATRE CHARLES DULLIN - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

Rapport de Jean-Pierre Ruffier

La Ville de Chambéry est confrontée à des désordres sur la façade du théâtre Charles DULLIN, côté rue du Théâtre. Il s'agit notamment de fissures entre 2 ouvertures, sur lesquelles il a été mis des étais pour pallier aux risques de chutes de matériaux, ainsi que des problèmes de joints sur les encadrements d'ouvertures qui fragilisent l'édifice.

Des visites sur place en présence de l'architecte des bâtiments de France ont mis en évidence la nécessité d'intervenir rapidement et ont permis d'arrêter les modalités d'une intervention :

- ❖ Traitement de l'encadrement de l'œil de bœuf ;
- ❖ Couture de la fissure entre les 2 ouvertures ;
- ❖ Reprise du scellement de linteau de l'ouverture.

Les travaux sont estimés à 12 845 euros HT, pour lesquels il convient de solliciter la DRAC et le département de la Savoie au titre des travaux d'entretien à caractère d'urgence sur les monuments classés.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- 1) Approuve les travaux sur les menuiseries du théâtre Charles Dullin ;
- 2) Sollicite l'Etat et le département de la Savoie pour l'obtention de subvention la plus élevée possible ;
- 3) Sollicite du financeur l'autorisation de démarrer les travaux conservatoires avant l'obtention éventuelle de la subvention.

Nombre de Conseillers	
- en exercice :	45
- présents :	28
- délégations de vote :	15
- absents :	2

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

Le Signataire, soussigné, certifie que cette délibération a été affichée en extrait à la porte de la Mairie.

Le Maire
Bernadette Laclais